

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3517 - LUNDI 24 JUIN 2019

FRAUDE AU BACCALAURÉAT 2019

Des enseignants devant les tribunaux

Bien que la fuite des matières ait été déjouée lors des épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement général, session de juin 2019, des responsables de l'administration publique, précisément des enseignants supposés impliqués dans la fraude, ont été mis aux arrêts et présentés, pour certains, devant les tribunaux.

Enseignant à la retraite, Georges Massengo exigeait des élèves des montants allant de 25 000 à 150 000 FCFA sans évidemment accomplir la mission de les inscrire dans les centres de Brazzaville, Kinkala et Mindouli.

Page 6



Deux des acteurs de la fraude arrêtés dans le Pool

SANTÉ PUBLIQUE

Les médecins désertent leurs lieux de travail

L'inspection générale de la santé a constaté une baisse significative du nombre des consultations médicales dans les centres hospitaliers publics. Celle-ci est liée à l'absentéisme des médecins et paramédicaux qui désertent les hôpitaux pour leurs officines privées.

Les pouvoirs publics vont procéder au contrôle en vue de rétablir l'ordre. « ...les services habilités vont assurer des contrôles dans les formations sanitaires privées afin de s'assurer si les médecins de l'administration publique n'y assurent pas de consultations aux heures de service », a expliqué l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot.

Page 5



Le Pr Richard Bileckot

ENVIRONNEMENT

Les Etats-Unis s'impliquent dans la lutte contre les érosions au Congo

La campagne de sensibilisation et d'éducation des habitants des zones érosives, lancée le 22 juin à Brazzaville, avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, vise à informer la population sur la maîtrise des eaux de ruissellement générées par les toitures des habitations, à l'encourager à recouvrir les ravines et autres espaces dangereux en plantant le vétiver, les arbres fruitiers et le bambou.

« Nous pouvons vaincre l'érosion à Brazzaville et ses environs. Les Etats-Unis seront aux côtés du Congo pour en trouver des solutions. Chère population, les



règles qui vous seront enseignées sont simples mais importantes pour la sauvegarde de la terre », a déclaré Matthew Cassette, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis.

Page 5

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le 58^e anniversaire célébré sous le signe de la loyauté et de la dignité

Les Forces armées congolaises et la gendarmerie nationale ont commémoré, le 22 juin, les 58 ans de leur



création par une parade militaire sur l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, au cours de laquelle une douzaine d'agents a été distinguée pour sa loyauté et services rendus à la nation.

Page 5

Éditorial

absence
signalée

Page 2

CENTRAFRIQUE

Publication du calendrier
des élections

Page 7

ÉDITORIAL

Absence signalée

Ils ont entre leurs mains la vie de leurs semblables, de leurs compatriotes et le savent, mais ils pêchent, volontairement ou non, par appât du gain et par concupiscence. Assez paradoxalement pourrait-on dire, Ils ont par-dessus tout le sentiment de bien faire, de mieux faire, surtout ils mettent en avant et très souvent les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur métier. Ils, ce sont les médecins qui exercent dans les établissements publics de santé, à Brazzaville et à l'intérieur du Congo.

De l'avis des experts du ministère de la Santé, leur tutelle, les médecins congolais fréquentent de moins en moins les hôpitaux publics où, en tant qu'agents de la Fonction publique en fonction, ils devraient plutôt être plus présents. Leur désertion de ces établissements aux heures de travail joue à la fois sur la baisse des recettes attendues de leurs prestations et sur la consultation des malades qui accumulent des rendez-vous infructueux auprès des médecins.

Il est de notoriété publique que les officines médicales privées se sont multipliées dans le pays depuis près d'une trentaine d'années. À la faveur de la libéralisation de ce secteur d'activités, médecins et autres prestataires de santé proposent leurs services moyennant une facturation parfois prohibitive. Le problème ne se pose pas réellement en termes de coût, il tient au fait que les mêmes qui exercent dans les établissements publics privilégient leurs propres cabinets alors que le contrat avec l'État dispose qu'ils doivent rester à leurs postes jusqu'à la fin de l'heure.

À partir du moment où s'exercera, désormais, un contrôle permanent dans les formations sanitaires publiques et privées, ainsi que le promet l'inspection générale de la santé, peut-être seront allégées les peines des patients en consultation. Si l'on veut qu'une telle mesure produise ses effets, il importe de faire en sorte que l'administration de tutelle ne s'arrête pas aux seuls effets d'annonce. À plusieurs reprises, lois, décrets, arrêtés pris pour assainir la gouvernance publique et rendre l'espoir aux Congolais sont restés lettre morte.

Dans un domaine aussi sensible que celui de la santé publique, agiter l'artifice de la sanction sans aller au fond des choses contribuerait à retarder la lutte contre les antivaleurs, cette gangrène qui grève les espérances sur le chemin du développement national.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le syndicat dénonce des nominations arbitraires

Lors d'une assemblée générale électorale, convoquée le 21 juin à Brazzaville pour restructurer le bureau exécutif, le Syndicat des travailleurs de l'administration du territoire (Sytrat) est monté au créneau pour fustiger quelques maux qui font grincer les dents des agents du ministère de l'Intérieur, au nombre desquels, les nominations sans critères aux postes de responsabilité.



Emmanuel Onkouo (au centre) clôturant les travaux de l'assemblée générale Adiac

Dans le communiqué final des travaux, le Sytrat a appelé simplement la tutelle à l'utilisation rationnelle des cadres de l'Administration du territoire, sans être précis et clair sur le sujet.

Mais dans le fond, les cadres et agents de ce ministère sont lésés, au regard de la manière dont la tutelle est en train de les gérer, en ce qui concerne notamment les nominations aux postes de commandement. Le Sytrat estime que la tutelle nomme plus de personnes issues d'autres ministères au détriment des ayants droit, en violation de la réglementation en vigueur.

« Nous parlons de l'utilisation rationnelle des cadres, parce qu'il faut nommer les cadres et agents à la place qu'il faut. Nous constatons malheureusement que lorsqu'il s'agit des nominations aux postes de

commandement, on préfère importer les fonctionnaires relevant d'autres secteurs au détriment de nous-mêmes. Ce qui fait qu'aujourd'hui, l'administration du territoire est devenu comme un dépotoir de retraités importés d'autres ministères. Cette injustice frustre les agents et cadres du ministère », a indiqué Emmanuel Onkouo, élu à la tête de ce syndicat.

« Selon notre réglementation, les nominations obéissent à un certain nombre de critères administratifs et professionnels. Cette réglementation ne nous demande pas de nommer sur la base des affinités ou des appartenances politiques car il s'agit de l'administration publique. Nous ne sommes plus au temps où le parti dirigeait l'Etat », a lâché un autre syndicaliste qui a requis l'anonymat.

Le Sytrat revendique en même temps le statut particulier des agents de l'Administration du territoire, la tenue de la commission paritaire d'avancement, la mise en place effective de la fonction publique territoriale ainsi que la formation des agents.

Un nouveau bureau exécutif élu

Au cours de cette assemblée générale extraordinaire, un nouveau bureau exécutif national a été mis en place. Emmanuel Onkouo a été élu président du syndicat, suivi de Victor Ntsoumou Moukouri comme premier vice-président. Nel Mwanza Ntamba a été élu, quant à lui, secrétaire général du Sytrat, tout comme Paul Mongo à la tête de la Commission de contrôle et d'évaluation. Par contre, Servais Kiba a été élu secrétaire à la communication.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Vilio Hanooshike Hifindaka se félicite des progrès réalisés entre le Congo et la Namibie

L'ambassadeur namibien en poste à Brazzaville a exprimé sa satisfaction, le 21 juin, au terme des échanges avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.



Isidore Mvouba accueillant Vilio Hanooshike Hifindaka/Sylvestre Nkouka

« En général, nous avons passé en revue les accords de coopération entre le Congo et la Namibie, en particulier la coopération entre les deux assemblées nationales. C'est très important, nous sommes satisfaits des progrès qui ont été réalisés », a expliqué le général-major, Vilio Hanooshike Hifindaka, à sa sortie d'audience, sans donner plus de détails.

Les relations diplomatiques entre la Namibie et le Congo ont été établies depuis le 21 mars 1990 et touchent surtout les domaines économiques et commerciaux. Cette coopération est soutenue par plusieurs accords dans divers secteurs, tels l'éducation, la pêche, le commerce, le pétrole. Tout comme le Congo, l'économie namibienne est fortement dépendante des ressources du sous-sol.

L'École inter-Etats de Loudima, dans le département de la Bouenza, est le symbole de l'amitié entre les deux peuples. Le site de cet établissement polytechnique n'est autre que l'ancien camp de la South west african peoples's organisation (Swapo), où s'organisaient les combattants de la libération de la Namibie et de l'Afrique australe.

La signature du protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe, qui consacra le retrait des troupes sud-africaines de Namibie et du sud de l'Angola ainsi que des troupes cubaines d'Angola, en est également une autre illustration de l'excellence des relations entre les deux peuples.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT

Le Conseil congolais des chargeurs redresse ses équilibres financiers

Le conseil d'administration de l'entreprise publique a tenu une session, le 21 juin, au cours de laquelle il a salué le redressement de la situation financière de cet établissement à caractère industriel et commercial, en dépit de la crise économique qui touche le pays depuis près de cinq ans.



Les membres du conseil d'administration

Observée en 2017, la tendance à l'amélioration de la situation financière du Conseil congolais des chargeurs (CCC) s'est poursuivie jusqu'en 2018.

« Nous nous réjouissons qu'à l'issue de la revue des états financiers par les commissaires aux comptes, aucune réserve n'a été notifiée », a déclaré le directeur général du CCC, Séraphin Mouendzi.

Selon lui, l'analyse des états financiers au titre de l'année 2018 montre que le CCC est désormais arrimé à la modernité, en mettant en œuvre les

dispositions du plan comptable Syscohada révisé.

Les résultats financiers de l'année écoulée ont permis au CCC de faire face à ses engagements auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale, grâce à la constitution d'une provision de 361 178 494 F CFA.

Son directeur général a émis le vœu que les administrateurs autorisent l'affectation du résultat net, arrêté à la somme de 338 018 342 F CFA à la construction du siège de la société.

Les administrateurs du CCC ont approuvé les états finan-

ciers annuels reflétant les résultats des opérations de l'exercice passé. Ils ont reconnu que ces résultats financiers étaient conformes aux règles et méthodes comptables édictées par l'acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique.

Le conseil d'administration a, par ailleurs, demandé à la direction générale du CCC de procéder, en collaboration avec les commissaires aux comptes, à une réflexion sur l'augmentation du capital social de l'entreprise.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Foot féminin

Comme si cela sortait de l'ordinaire : des femmes engagées de toutes leurs forces sur un terrain de football naguère l'apanage des hommes. Le mondial de foot féminin qui se déroule présentement en France le montre bien, les femmes ont pris leur place dans les arènes du ballon rond et cela risque de devenir viral dans un proche avenir.

Jeunes, belles et fortes, elles s'y exercent avec un talent incroyable. Elles tiennent tous les postes, se rendent maîtresses de passes, de dribbles, d'amorties de poitrine, de parades aussi (pour ce qui est des gardiennes) et tout naturellement marquent des buts. Comme chez les hommes, il leur arrive de subir les déconvenues de l'arbitrage, les sentences inattendues de la vidéo assistant referees- VAR- quand souvent ceux et celles dont le métier est de conduire les matchs, sif-

flet à la bouche, paraissent dépassés par les événements.

Pour voir que le ballon rond féminin prend de l'ampleur, que les footballeuses font des fans inconsolables chez les hommes, il faut s'en tenir à la mobilisation qui s'observe dans les stades français. Les nations en compétition sont emportées par les mêmes élans chauvins tout à fait tolérables qui se résument en la volonté de chacune d'emporter la coupe au terme de l'haletante phase finale.

En termes de palmarès de ce mondial féminin qui ne se joue officiellement que depuis 1991, les Etats-Unis sont le pays le plus titré avec trois trophées à leur compteur. Leurs ambassadrices sont données au top dans les débats en cours en France. En sept éditions, exceptée celle qui se déroule sous nos yeux, l'Allemagne talonne les Etats-Unis

avec deux victoires, suivie de la Norvège et du Japon qui comptent chacun un butin en or. Cela fait des envieux et des envieuses.

Pour le pays hôte de la compétition, la France, qui a récolté le prestigieux sésame chez les hommes, il y a deux ans en Russie, il ne serait pas si mauvais, malgré le ton très mesuré de l'entraîneuse des Bleues, de le voir (re)conquérir la première marche du podium. Dans leurs commentaires, nos confrères présents sur les chaînes télé qui diffusent les matches s'entichent de cette volonté de gagner la coupe, quand bien-même, l'autre jour, la victoire « à tout prix » des Françaises contre les Nigérianes avait fait jaser.

Pour la suite, les Bleues seraient bien inspirées de tenir leurs nerfs car à mesure que se multiplieront ces rencontres de haut niveau,

les muscles s'en ressentiront fortement. Peut-être que la passion de l'emporter dans leurs propres installations, comme naguère les hommes en 1998, après la déception de 1938, conditionnera-t-elle encore un peu plus les protégées de Corinne Diacre.

Un mot pour les représentantes africaines à ce rendez-vous du partage d'expériences. Avec leurs trois équipes, elles ont donné ce qu'elles ont pu, qualifiant deux des leurs en 8^e de finale. Malgré la dureté des épreuves, elles doivent se concentrer encore un peu plus pour avancer plus loin.

Mais à toutes les dames qui surprennent par leur motivation à taper dans le ballon, nous leur souhaitons moins de blessures et voyons qu'elles seront toujours fières de ne jamais maquer de rester elles-mêmes.

Gankama N'Siah

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Nécessité d'une collaboration pour relever les défis

Afin de développer les leviers importants pour le développement économique du continent africain, à savoir les infrastructures (portuaires, numériques...), la logistique, la transformation industrielle et le tourisme, les Etats sont appelés à bâtir une collaboration pour un partage d'expériences.

La problématique a été évoquée par des opérateurs économiques congolais, marocains et d'autres pays d'Afrique ayant pris part à l'ouverture, le 21 juin à Kintélé, de la première édition d'Ifran forum organisé sur le thème «L'intégration régionale au service de l'Afrique émergente».

« Nous, Africains, avons besoin de nous rencontrer, nous connaître et de construire ensemble. Et, Ifran forum a

été créé pour mettre en place cette plate-forme d'échanges destinée aux opérateurs éco-

« Chaque pays possède ses particularités, ses défis et sa propre façon de les appréhen-

Ouvrant officiellement les assises qui se sont clôturées le 22 juin, par la visite du site indus-

libre-échange continentale et nous devons jouer un rôle important. Libre-échange égale vendre et acheter, quelle sera la place du Congo ? », s'est-il interrogé, avant de relever : « Nous devons nous mettre en position de bataille pour produire puis, consommer et commercialiser les produits qui viendront de l'extérieur » ; Selon ce dernier, les secteurs, à travers lesquels le Maroc et le Congo pourront se partager leurs expériences, sont l'agriculture, les mines et le port.

Cette première édition itinérante s'inscrit dans le cadre de la Semaine du Maroc au Congo. Elle fait honneur, d'après son organisatrice, au rôle moteur que joue la République du Congo dans la dynamisation de l'économie de la sous-région Afrique centrale. L'Afrique est en train de se construire de grandes ambitions. Par conséquent, l'initiative de lancer des éditions itinérantes confirme l'engagement en faveur de l'exploitation des complémentarités entre les économies du continent afin de favoriser la co-émergence et la croissance partagée.

Lopelle Mboussa Gassia



Une vue des participants à Ifran forum

« Notre pays a motivé la création de cette zone de libre-échange continentale et nous devons jouer un rôle important. Libre-échange égale vendre et acheter, quelle sera la place du Congo ? »

nomiques ainsi qu'aux politiques ayant la volonté d'agir », a déclaré la présidente d'Ifran forum, Khadija Idrissi Janati.

der. Le continent offre ainsi, de nombreuses opportunités de partenariats que seule l'intégration régionale rendrait possible », a-t-elle ajouté.

triel de Maloukou, le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, a déclaré : « Notre pays a motivé la création de cette zone de

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICE DE CONSULTANT)

« RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE »

Secteur : Energie

Réf. Accord de financement : N° 2100150028193

N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001

Date de l'avis : 24 juin 2019

Avis Spécifique n° : 01/C/2019/MEH-PERCO

La République du Congo a signé un accord de prêt avec la Banque Africaine de Développement afin d'assurer le financement du Projet d'Électrification Rurale au Congo. A cet effet, elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement de l'expert en gestion administrative, financière et comptable.

1.OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la supervision du Directeur de Projet l'expert aura les tâches suivantes :

- les tâches de gestion administrative ;
- les tâches de gestion financière ;
- les tâches de gestion comptable des ressources financières ;
- les tâches spécifiques de contrôle de supervision ;
- renforcement des capacités de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP).

PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un consultant individuel ayant une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine.

Le consultant devra être un spécialiste confirmé avec les profils suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en science de gestion (Gestion financière, Administration et gestion des entreprises, comptabilité, audit, ou contrôle de gestion) ;
- Avoir au minimum sept (07) ans d'expérience professionnelle dans le secteur public ou privé dont 3 ans dans une direction administrative et

financière en comptabilité, contrôle de gestion ;

- Avoir une expérience pratique des logiciels comptables et une bonne connaissance des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, PowerPoint, logiciels de gestion, Explorer, Outlook ...) ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;

3.DUREE DE LA MISSION

L'expert en gestion administrative, financière et comptable sera recruté (e) pour une période de deux (2) ans avec une période d'essai de 03 mois.

4.SELECTION DES CANDIDATS

Les candidatures seront évaluées sur la base de la qualité du consultant. Les négociations salariales seront menées avec le candidat le mieux classé.

5.DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir les termes de références et des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 15h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : la lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes et attestations, doivent être déposés sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 juillet 2019 à 13 heures et porter expressément la mention "Recrutement d'un expert en gestion administrative, financière et comptable".

Cellule d'Exécution du Projet

À l'attention : Monsieur Daniel ITOUA, Directeur de Projet

Place de la République (Ex Rond-point du CCF), Immeuble du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (3ème étage bis),

BP : 2120, Brazzaville

Tel : +242 05 526 13 28 / 06 662 92 13 / 06 982 98 93

E-mail : perco13@yahoo.fr ; projetperco13@gmail.com

FORMATIONS SANITAIRES PUBLIQUES

Les médecins de plus en plus absent

Les équipes mixtes de l'inspection générale de la santé, de l'inspection des administratifs près la vice-primature et les services de police procéderont au contrôle de présence dans les hôpitaux publics, a indiqué l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bilekot.

Une baisse significative du nombre des consultations médicales est constatée dans les centres de santé publique, révèlent les rapports d'activités des différentes structures sanitaires et ceux de l'inspection générale de la santé. Celle-ci, selon les mêmes sources, est liée à l'absentéisme des médecins et paramédicaux qui assurent les consultations médicales privées aux heures légales de travail du service public. Ce qui explique l'instauration d'un contrôle permanent pour rétablir de l'ordre. « Les services habilités procéderont au contrôle de présence dans les formations sanitaires publiques. Ils contrôleront, par ailleurs, les formations sanitaires privées afin de s'assurer que les médecins de l'administration publique n'y assurent pas de consultation aux heures de service », a indiqué le Pr Richard Bilekot.

Le certificat pour le permis de conduire

Les mêmes services vont également contrôler l'application des modalités de délivrance du certificat médical en vue de l'obtention du permis de conduire. Au regard de la correspondance du syndicat des transporteurs, de la sollicitation des services de police et des missions d'inspection au centre antituberculeux de Brazzaville, il est apparu que la procédure de délivrance de ce document n'est pas respectée. Ainsi, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a fixé une démarche adéquate répondant aux revendications du syndicat des transporteurs. « Désormais, il revient au préfet de Brazzaville d'afficher la liste des médecins autorisés à délivrer le certificat médical en vue d'obtention du permis de conduire », a fait savoir l'inspecteur général de la



L'inspecteur général de la santé annonçant les mesures de contrôle

santé. La durée de la validité de ce certificat médical d'aptitude à la conduite est d'un an pour le permis de conduire à usage de

transport en commun.

Outre cette mesure, il y aura aussi le contrôle de l'interdiction des ristournes aux médecins et

paramédicaux accordées par les formations sanitaires privées et les délégués médicaux.

Interdiction de fumer...

Dans le cadre de la lutte antitabac, le décret portant interdiction de fumer dans les lieux à usage public avait accordé un délai d'un an pour se conformer à la réglementation. Le délai étant arrivé à terme, la ministre de la Santé et de la population a demandé aux services habilités de procéder au contrôle de l'interdiction mise en relief par ce texte. Ces lieux à usage public ne sont autres que les salles de cinéma ou de conférence, les restaurants, bar... y compris les transports en commun. Les auteurs des infractions sont punis d'une amende de 6 000 à 12 000 FCFA pour le consommateur et de 200 000 à 1 500 000 FCFA pour les responsables des lieux publics.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Les Etats-Unis s'impliquent dans la lutte contre les érosions

Le directeur de cabinet du maire de Brazzaville, André Ambali Obenga, a lancé, le 22 à juin au quartier Bongo-Nouara, dans le neuvième arrondissement, Djiri, la campagne de sensibilisation et d'éducation des habitants à leur engagement dans la lutte contre l'érosion hydrique en milieu urbain.



La remise symbolique du matériel/Adiac

La mise en œuvre de l'initiative fait suite à une étude tripartite sur les causes réelles des érosions. Celle-ci a été menée par les experts de la mairie de Djiri, l'ambassade des Etats-Unis et la mairie de Brazzaville.

« Nous pouvons vaincre l'érosion à Brazzaville et ses environs. Les Etats-Unis seront aux côtés de la République du Congo pour trouver ensemble des solutions pour le bien-être collectif. Chère population, les règles qui vous seront enseignées sont simples, mais importantes pour sauvegarder la terre », a indiqué Matthew Casette, chargé d'affaires à l'am-

bassade américaine.

La campagne de sensibilisation des habitants du quartier s'effectuera en collaboration avec les experts du service forestier de l'ambassade des Etats-Unis au Congo. Elle consistera à informer la population sur la maîtrise des eaux de ruissellement générées par les toitures des habitations. De même, elle l'encouragera à recouvrir les ravins et autres espaces dangereux en plantant le vétiver, les arbres fruitiers et le bambou.

Plusieurs délégués d'institutions communales se sont réjouis de l'initiative, saluant également la coopération entre

le Congo et les Etats-Unis. « L'implication de nos amis, les Etats-Unis, est à féliciter car ils sont toujours à nos côtés, dans la lutte contre les érosions qui sont plus insidieuses », a indiqué André Ambali Obenga.

Pour sa part, le député de Djiri II, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a souhaité que cette campagne s'élargisse dans les autres quartiers de sa circonscription et en appelle à la collaboration de tous. « Un peu partout dans la ville capitale, qui ne sait pas qu'il y a des maisons détruites, plusieurs déplacés et sinistrés à cause de l'érosion ? », s'est-il interrogé.

Fortuné Ibara

58^e ANNIVERSAIRE DES FAC ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Une prise d'armes sous le signe de l'honneur, de la loyauté et de la dignité

Sous un ciel de saison sèche, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé la prise d'armes organisée le 22 juin, à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, au cours de laquelle diverses distinctions ont été remises à un échantillon de douze agents de la force publique.

La cérémonie a connu la participation du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC) et de son homologue de l'Angola, des personnels des FAC, des officiers généraux, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, militaires de rang et gendarmes, des attachés militaires accrédités au Congo, puis les membres du commandement des FAC et de la police. A la tribune, aux côtés du ministre de la Défense nationale et celui de l'Intérieur et de la décentralisation, plusieurs autres membres du gouvernement ont été de la partie.

Quelque huit cents militaires ainsi que plusieurs véhicules ont participé à l'édition 2019 du défilé de près d'une heure organisé autour du thème « L'amélioration de la gouvernance comme fondement de l'action des forces armées ». Des carrés des unités de l'armée de l'air, de terre, de mer, la gendarmerie nationale et la police nationale, mais également des sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour la circonstance. A cette occasion, douze agents de la force publique ont reçu des distinctions honorifiques sous plusieurs formes à titre exceptionnel et normal, à savoir dans l'ordre du mérite congolais au grade d'officier, au grade de chevalier ; dans l'ordre du dévouement congolais, au grade de chevalier ; dans l'ordre de la médaille d'honneur, au grade de la médaille d'argent, au grade de la médaille de bronze ; dans l'ordre de la croix de la médaille militaire ...

Signalons qu'au titre de cette célébration, de nombreuses activités ont été organisées, notamment un culte œcuménique au poste Salutiste des Plateaux des 15 ans, la remise des dons aux veuves et orphelins de la force publique ainsi que la célébration, le 21 juin, de la journée du souvenir aux morts de la force publique.

Guillaume Ondzé

BACCALAURÉAT JUIN 2019

Des artisans de la fraude organisée devant les tribunaux

Les plans des cartels de la fraude ont été déjoués durant les épreuves écrites de l'examen. Des responsables de l'administration publique impliqués sont aux arrêts. Certains d'entre eux répondent déjà de leurs actes frauduleux devant les tribunaux.

Aucun des sujets ayant circulé sur les réseaux sociaux, comme fuite, n'est venu au baccalauréat, toutes séries confondues. « Certains candidats ont donné des fortes sommes pour obtenir des sujets traités. Arrivés en salle d'examen, avons constaté qu'aucun sujet n'était connu d'avance », a expliqué Jobrel Kouaka, candidat au baccalauréat série D du lycée Nganga-Edouard. Plusieurs jours avant l'examen, certains candidats se sont donc concentrés sur des faux sujets. Une perte de temps bien regrettable.

Le pire

A Kinkala, dans le département du Pool, deux artisans de la transhumance des candidats au baccalauréat ont été arrêtés par les services de sécurité.

Georges Massengo, enseignant à la retraite, exigeait aux élèves les montants allant de 25 000 à 150 000 F CFA en promettant de les inscrire à Brazzaville, Kinkala et Mindouli. Son complice, Kandza Mbemba, basé dans la capitale, était chargé de contacter les élèves souhaitant passer par ce réseau pour faire l'examen. Le dispositif mis en place par la direction de lutte

contre la fraude n'a pas permis à Georges Massengo et son acolyte de passer à l'acte. Voulant se mettre à l'abri des représailles, il a quitté Kinkala pour Pointe-Noire en faisant escale à Matoumbou. La veille du lancement des épreuves, son complice a été arrêté. Bien après, les services de sécurité ont mis la main sur Georges Massengo lui-même, cerveau-pensant du réseau. Le 21 juin, jour où les épreuves écrites du baccalauréat ont pris fin, il a été présenté au parquet pour répondre de ses actes qu'il a, d'ailleurs, déjà avoués.

Les candidats qui leur avaient confié les dossiers n'ont pas pu se présenter au baccalauréat. « Il m'a dit de ne pas me tracasser, qu'il travaille à la direction des examens et concours et qu'il pouvait faire entrer mon dossier sans problème. Je lui ai remis 50 000 F CFA. Quand j'ai demandé la liste, il m'a dit que je l'aurai le jour de l'examen. Finalement, je n'ai pas pu passer les épreuves du baccalauréat », a indiqué une fille qui s'était confiée à Georges Massengo.

Un autre candidat du lycée de Mafouta s'est fait prendre. En dehors de ces quelques cas, qui



Deux des acteurs de la fraude arrêtés dans le Pool

ne sont pas exhaustifs, Georges Massengo a également escroqué son beau-fils... Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, s'est dit choqué de voir un enseignant tombé dans de tels travers après trente-six ans de carrière.

D'autres cas déjoués

Après la ronde de quelques centres de la capitale, le ministre Anatole Collinet Makosso a fait des révélations. Selon lui, à Gamboma, dans le département des Plateaux, un des hauts cadres de l'adminis-

tration publique a organisé un laboratoire devant composer en faveur de son épouse.

L'autre cas est celui d'un directeur d'école qui n'avait pas eu son baccalauréat à l'époque où il était admis à l'École nationale des instituteurs. Ce dernier a été affecté comme surveillant dans un centre alors qu'il s'était enregistré comme candidat dans un autre, de sorte que quelqu'un d'autre personne compose à sa place.

« Cette tendance à la transhumance, au mercenariat organisé par des responsables est à déplorer », a indiqué le

ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Pour ces cas-ci, a-t-il fait constater, il ne s'agit pas de la fraude scolaire des élèves à travers des artifices de tricherie connus de tous mais des responsables de l'administration avec l'intention de nuire aux valeurs de la République.

Selon le ministre Anatole Collinet Makosso, le dispositif que l'Etat a mis en place pour contrer l'industrie de la fraude va pousser les élèves à se débarrasser des comportements déviants liés à la tricherie. L'objectif étant de leur permettre d'avoir confiance en eux-mêmes afin de ne pas suivre les vendeurs d'illusions, activistes des réseaux de la fraude qui, dans certains cas ici évoqués, ont fait perdre toute une année à plusieurs candidats...

Dans l'ensemble, les épreuves du baccalauréat session de juin 2019 se sont bien déroulées, a constaté le ministre. Aucun incident majeur n'a été signalé. Après les épreuves, la compilation et la correction ne sauraient tarder. Pour l'heure, les 74 216 candidats sur toute l'étendue du territoire national retiennent leur souffle en attendant les résultats.

Rominique Makaya

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO,

Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP-CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m² comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangai. Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

NB : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.



CENTRAFRIQUE

Publication du calendrier électoral

Le premier tour de l'élection présidentielle dans le pays a été fixé au 27 décembre 2020, et un éventuel second tour en février 2021, a annoncé l'Autorité nationale des élections (ANE).

« Etant donné que le mandat du chef de l'Etat arrive à terme le 30 mars 2021 et que la Constitution exclut toute possibilité de sa prorogation, la date du premier tour des élections générales (présidentielle et législatives) a été fixé au 27 décembre 2020, tandis qu'un second tour, si nécessaire, se tiendra le 14 février 2021 », a précisé Julius Ngoudé-Baba, rapporteur général de l'ANE, au cours d'une conférence de presse.

Il a, en outre, souligné l'importance de respecter les délais de toutes les opérations prévues en marge de ces élections afin d'éviter tout report, alertant sur le retard accusé au niveau de certaines opérations dont le démarrage était prévu en avril dernier.

S'agissant du financement de ces scrutins, il a indiqué que le budget estimé à vingt et un milliards francs CFA n'a pas encore été finalisé. En dehors de ces aléas financiers et organisationnels évoqués par Julius Ngoudé-Baba, il y a l'aspect sécuritaire qui inquiète le camp de l'opposition.

« Il n'est plus à démontrer que la plupart des groupes armés qui occupent, d'ailleurs, la majeure partie du territoire national, ont une accointance avec les autorités en place. Ces conditions sont problématiques pour la tenue d'élections démocratiques », ont souligné les leaders de la société civile et de l'opposition réunis au sein de la coalition « E Zingo Biani ».

Yvette Reine Nzaba

MUTILATIONS GÉNITALES

Plus de deux cents millions de femmes continuent de subir des effets en Afrique

Les chefs religieux et traditionnels ont été invités à lutter contre le fléau et les mariages d'enfants sur le continent, au terme d'un sommet tenu du 16 au 18 juin, à Dakar, au Sénégal.

Le premier sommet africain sur l'excision et les mariages d'enfants observe que certains pays, notamment la Somalie, la Guinée, Djibouti et le Mali résistent à l'éradication des deux fléaux du continent. Le sommet invite les jeunes filles et les chefs religieux à jouer un rôle central pour l'élimination des mutilations génitales féminines (MGF) et des mariages précoces en Afrique, en « renforçant le dialogue au sein de leurs communautés religieuses pour remettre en cause les idées reçues selon lesquelles les mariages d'enfants et les MGF sont des pratiques acceptables », peut-on lire dans la déclaration finale du premier sommet africain organisé par le Sénégal, la Gambie et l'ONG Safe Hands for Girls.

Pour l'imam sénégalais Abdou Aziz Kane, les mutilations génitales « constituent un danger et une atteinte à l'intégrité physique des femmes. Les prêcheurs doivent élever leurs voix pour sensibiliser à ces problèmes ». Le numéro deux de la mosquée Al-Azhar a prononcé une fatwa (décret religieux) interdisant les mariages d'enfants, jugeant que « l'âge minimum de maturité » pour les jeunes filles était de 18 ans.

La coordonnatrice en Gambie de Safe hands for girls, Lisa Camara, a relevé que « les croyances restent un gros problème sur le terrain, parce que les gens pensent que ces pratiques sont des obligations religieuses », espérant que ce sommet aura permis de « faire avancer la cause ».

39% des filles en Afrique mariées avant 18 ans

Plus de deux cents millions de femmes continuent de subir les effets de mutilations génitales dans le monde, notamment en Afrique, et quelque cinquante millions de jeunes filles risquent d'en être victimes d'ici à 2030, selon le rapport de l'Unicef de 2016. Malgré que la tendance est à la baisse dans plusieurs pays, des « poches de grande résistance » persistent, notamment en Somalie, en Guinée, à Djibouti et au Mali, selon les organisateurs.

Les MGF entraînent parfois des taux élevés de mortalité maternelle liés aux complications qu'elles engendrent, souligne la résolution. En Afrique, 39% des filles sont, par ailleurs, mariées avant leur 18e anniversaire et 13% avant leur 15e anniversaire, indique l'Unicef. Les participants ont également appelé les Etats à « renforcer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des filles, afin qu'elles puissent profiter de leur enfance », recommandant que « Les filles, en particulier les survivantes de mariage précoce, doivent être à l'avant-garde de la lutte ». Ils appellent à les placer « au cœur du débat sur les changements sociaux » et à s'attaquer aux questions d'éducation, de santé et de pauvreté, en évitant les « approches universelles » ne prenant pas en compte des situations « complexes et variables ».

Noël Ndong

L'ONU déplore la persistance des violences

Devant le Conseil de sécurité, le représentant spécial du secrétaire général à Bangui, Mankeur Ndiaye, a déclaré que « entre cinquante et soixante-dix violations de l'accord de paix sont enregistrées chaque semaine », malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires à mettre en œuvre ce document.

En dépit d'avancées probantes, « la population centrafricaine et la communauté humanitaire continuent de subir au quotidien des actes de violences attribués en grande partie à des groupes armés pourtant signataires de l'accord. Chaque semaine, entre cinquante et soixante-dix violations de l'accord de paix, commises principalement contre la population civile par les groupes armés, sont rapportées », a précisé Mankeur Ndiaye.

« Ces groupes armés continuent de lever illégalement des taxes, font obstruction au déploiement de l'autorité de l'Etat, occupent toujours des bâtiments publics et constituent une source de profondes frustrations pour le peuple centrafricain », a-t-il ajouté.

L'ONU a, par ailleurs, rappelé les massacres de trente-neuf civils perpétrés le 21 mai par des éléments du groupe armé

Retour, réclamation et réhabilitation, dans la préfecture de Ouham-Pendé, dans le nord-ouest du pays et provoqué le déplacement forcé de plus de douze mille personnes.

Revenant sur ces « atrocités », Mankeur Ndiaye a noté qu'elles montrent que la « situation sécuritaire demeure fragile » en République centrafricaine (RCA).

Le représentant spécial a poursuivi que des avancées positives sont toutefois à souligner, annonçant que le 19 juin, le groupe armé Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique a annoncé qu'il démantèlerait toutes ses barrières illégales. « Un signe encourageant », a-t-il estimé, espérant qu'il « sera suivi d'actes concrets ».

Les opérations de désarmement, démobilisation et réintégration menées en mai et en juin ont également commencé à porter leurs fruits.

Quatre-vingt-dix combattants du groupe armé Révolution et justice-Sayo ont ainsi été démobilisés. Mais la situation humanitaire reste désastreuse, a alerté le représentant spécial, rappelant que 2,9 millions de Centrafricains, dont la moitié est constituée d'enfants, ont toujours besoin d'assistance.

Le plan d'intervention humanitaire pour la RCA reste largement sous-financé : seulement 28% des quatre cent trente millions de dollars nécessaires ont été reçus, « ce qui est insuffisant », a-t-il précisé.

Le chef de la mission onusienne en RCA a, en outre, souligné que des progrès dans la réconciliation nationale et l'intégration des groupes armés au sein des forces étatiques et de la société centrafricaine sont cruciales pour la tenue d'élections en 2020 et 2021.

Y.R.Nz.

ENTREPRENEURIAUT

Une mission à Paris du club Congo-France-numérique

Pour sa première mission économique conduite par Luc Missidimbazi, président de Pratic, le club Congo-France-numérique, avec une délégation d'une dizaine d'entreprises, a effectué, du 18 au 21 juin, des rencontres à caractère économique dans la capitale française.



La photo de groupe des chefs d'entreprises et incubateurs au Lab de la banque de France, à Paris

En guise de démarrage des actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre effective du groupement d'acteurs exerçant directement ou indirectement dans le domaine du numérique au Congo et en France, les Congolais sont venus prospecter auprès de leurs homologues français les affaires et les opportunités à saisir. Parmi les entreprises de la délégation, Infracom, représentée par Omer Crépin Nguimbi, un des signataires du memorandum d'entente du 15 avril à Brazzaville.

Lors de ce déplacement, la délégation congolaise de chefs d'entreprises et d'incubateurs a multiplié les séances de travail avec les acteurs français des secteurs privé, public, institutionnel ou financier. L'objectif était de faire connaître les différentes opportunités dans l'écosystème digital, de mettre en lumière les atouts des entreprises congolaises et favoriser les échanges entre les professionnels du numérique par la création de clusters d'entreprises, a expliqué Luc Missidimbazi, conseiller aux postes, télécommunications et numérique du Premier ministre.

Parmi les rendez-vous rendus publics, ceux de Bercy, au ministère de l'Economie, et du lab innovation, de la banque de France à Paris. Dans la salle de conférence de Bercy, en présence de Jean Bernard Gramunt, expert en matière de numérique au sein de la direction générale des entreprises, du ministère de l'Economie, de l'industrie et du numérique, les entretiens ont permis de déterminer des axes d'actions et de partenariats pour 2020, a-t-on appris. Une priorité s'est dégagée pour l'innovation, la formation et les services. Infranum, l'organisation des sociétés numériques de France, et le département des Yvelines (78) viendront en soutien pour un renfort de capacités.

A la Banque de France, pour poursuivre les échanges, suite à la septième édition HubAfrica sur l'Open innovation et l'accompagnement des entreprises, la délégation s'est entretenue avec les acteurs de l'innovation en appui des exposés d'Alexandre Le Douaron, responsable du Lab d'Open innovation, et de Sylvie Bonneau, chargée de mis-

sion TPE. Le premier a présenté le Lab Banque de France qui a pour mission de rapprocher les métiers de la Banque centrale des nouvelles pratiques et technologies, d'identifier les zones de rencontre au sein des différents métiers, ainsi que d'expérimenter, le cas échéant, dans un cycle court et agile.

Les Congolais ont également suivi avec intérêt Sylvie Jacolin en découvrant les outils d'accompagnement des petites et moyennes entreprises mis en place par la Banque de France. Cette séance de travail s'est terminée par une visite de l'espace futuriste dévoilant un environnement très inspirant.

Au terme de la mission, « nous avons facilité les projets d'investissements des entreprises et acteurs congolais en France, ainsi que des entreprises françaises », a indiqué Luc Missidimbazi, estimant avoir rempli le premier acte par le biais du club Congo-France numérique à la quête de la promotion et la création d'un écosystème dynamique et structuré.

Marie Alfred Ngoma

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'UMC veut des indications claires sur la politique culturelle nationale

L'Union des musiciens congolais (UMC) a fait part de sa préoccupation à travers une déclaration rendue publique, le 21 juin à Brazzaville, par son président, Magloire Bonguili dit Pape God, le 21 juin, à l'occasion de la célébration de l'événement.

Pape God a rappelé que la fête de la musique, d'origine française dont l'impulsion décisive fut donnée par Jack Lang, en 1982, s'est complètement internationalisée en moins de trente ans, célébrée aujourd'hui dans plus de cent vingt pays sur les cinq continents avec plus de trois cent quarante villes participantes, parmi lesquelles, Brazzaville. Au Congo, a-t-il poursuivi, cette fête célébrée depuis plusieurs années, devrait favoriser la création de nouveaux festivals, servir de cadre de promotion et aussi de découverte, de sélection des meilleurs artistes rompus à l'expression sur scène devant un public diversifié.

Le président de l'UMC a expliqué que l'événement a pour vocation de promouvoir la musique, d'encourager les musiciens amateurs mais aussi les professionnels à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics, grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, permettant à un public plus large d'accéder à des musiques de toute sorte : traditionnelle, moderne, world music, etc., peu

importe la langue, l'essentiel étant de chanter seulement. Ce qui, selon lui, favoriserait la diversité des expressions culturelles ; facteur de paix et du vivre ensemble.

Mettre à profit l'événement pour améliorer les conditions des artistes

Pour l'UMC, la fête de la musique est assimilée à la Journée mondiale de la musique. Celle-ci, en principe, devait chaque fois être mise à profit pour donner l'occasion au gouvernement de la République de déclarer sa politique d'orientation culturelle, ainsi que le veut la pratique des journées internationales ou mondiales, dans le but de donner des indications claires sur la politique nationale en la matière. L'intérêt étant, a souligné Pape God, l'amélioration des conditions de travail de l'artiste en assainissant la gestion collective des droits d'auteur, en suscitant une prise de conscience de la part de tous les contribuables et consommateurs à payer de façon régulière la redevance des droits d'auteur, enfin, l'adoption du statut de l'artiste en Répu-



Le président de l'UMC prononçant la déclaration

blique du Congo.

« La musique étant l'art le plus populaire, celui-ci souffre déjà trop du manque d'espace de production, par exemple, du manque de subvention, et même de manque de moralité dû au vide provoqué par l'absence d'une politique culturelle objective. L'implication

des pouvoirs publics et des mécènes, des sponsors par l'apport des financements s'avère indispensable pour la pérennité de cette activité car, la fête de la musique est le seul événement culturel d'importance de l'année et, de ce fait, elle vous assure la publicité et le succès commercial », a déclaré le pré-

sident de l'UMC.

Pape God a profité de l'occasion pour rappeler les objectifs poursuivis par leur organisation. Il s'agit, entre autres, de contribuer à l'élaboration des politiques culturelles et des politiques d'emploi, y compris la formation professionnelle des artistes musiciens ; d'améliorer la gouvernance et le cadre juridique des institutions de gestion des droits d'auteurs et des droits voisins en République du Congo, en l'occurrence le Bureau congolais du droit d'auteur ; de contribuer au renforcement des politiques et mesures afférentes au statut professionnel, social et économique des artistes musiciens, ainsi qu'à la détermination de leurs conditions de travail ; de renforcer le sens de la morale et de l'éthique, de la déontologie et du devoir sociétal.

A ses collègues artistes musiciens, pour lesquels ils poursuivent les mêmes objectifs pour la simple raison qu'ils partagent le même idéal, il leur a invité à plus de discipline et à l'unité au sein de leur organisation nationale.

Bruno Okokana

PETROLEUM E&P
Petroleum Exploration & Production Africa S.A.

Brazzaville, le 21 Juin 2019

Le Président du Conseil d'Administration

À

Monsieur Nji Salifou LAMARO
Directeur Général Adjoint
PEPA SA
BRAZZAVILLE

V/Réf. :
N/Réf. : 119 /PEPA/PCA/05-2019

Objet : Convocation

Monsieur,

Nous vous invitons à prendre part à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le 25 juin 2019 à 10 heures, dans la salle de réunion située au rez-de-chaussée du siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Vérification des Mandats ;
2. Mise en place du bureau ;
3. Examen et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration ;
5. Suivi des résolutions du dernier Conseil d'Administration ;
6. Examen et approbation des budgets 2016, 2017 et 2018 ;
7. Examen et adoption des budgets 2019 et 2020 ;
8. Examen arrêté des comptes sociaux 2016, 2017 et 2018 des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016, 2017 et 2018 ;
9. Discussion sur les modalités de demande de renouvellement exceptionnel et de la concession en cas de découverte.
10. Examen et approbation du Rapport de Gestion de 2016 à 2018
11. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
12. Projet de textes des résolutions de l'AG ;
13. Divers

Le Président du Conseil d'Administration,
Claude WINDI ETOKA

EPT GROUP

ECOLE DE LA FRATERNITE
(ex-école des cadres)

École conventionnée de type 1 en partenariat avec la Fondation Education Pour Tous

NOTRE AMBITION : FAIRE DE L'EXCELLENCE UNE RÉALITÉ !

INSRIPTIONS À COMPTER DU 01 JUIN 2019

UNE ÉCOLE MODERNE OUVERTE SUR LE MONDE

- EFFECTIFS RÉDUITS
- SALLES CLIMATISÉES
- UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE
- CONNEXION À L'INTERNET
- APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES (FRANÇAIS, ANGLAIS, LINGALA)

Bacongo derrière le CCF
Secrétariat : +242.06.859.73.75
Courriel : secretariat@eptgroup.fr | www.eptgroup.fr

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Le ministre de la Culture et des arts chez Les Bantous de la capitale

Dieudonné Moyongo s'est rendu le 21 juin, au siège de l'orchestre, pour passer la fête avec lui et surtout voir comment se font les préparatifs des soixante-ans d'existence de ce groupe emblématique congolais.

Si le ministre de la Culture et des arts avait effectué une ronde lors de la célébration de la trente-septième édition de la fête internationale de la musique, pour cette trente-huitième édition, il a opté pour l'encouragement de l'emblé-

matique groupe musical congolais, Les Bantous de la capitale. Dieudonné Moyongo s'est rendu au bar Macédo, lieu de répétition des Bantous de la capitale, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

« Pour nous, c'est une fierté que

d'avoir un orchestre qui depuis 60 ans est sur scène (...). Nous travaillons sur cet événement.

Je suis venu ici à Macédo pour voir comment se passent les répétitions. Nous sommes satisfaits et avons chanté avec eux.

En ce qui nous concerne, nous

pensons que les soixante ans des Bantous de la capitale, ce sera une grande fête », a déclaré le ministre.

Selon Dieudonné Moyongo l'esprit de cette journée n'était pas de faire du bruit pour faire du bruit. Dans l'esprit de Jack Lang, du gouvernement français, a-t-il expliqué, c'était de faire en sorte que chacun prenne son instrument de musique préféré et se mette quelque part, dans un coin de rue, pour montrer aux gens qu'il aime cet instrument et peut à n'importe quel moment le jouer.

Après Macédo, le ministre de la Culture et des arts s'est rendu à l'Institut français du Congo, l'unique site qui a organisé la fête internationale de la musique.

«Les 60 ans des Bantous vont bien se passer»

Le patriarche Ganga Edo a estimé que la célébration de

la Journée internationale de la musique est une occasion pour tous les musiciens de se retrouver en famille musicale. Il s'est dit plus que heureux d'avoir reçu le ministre de la Culture et des arts. « Le ministre est venu nous voir en famille, ici où nous répétons d'habitude, où nous avons formé les jeunes, c'est formidable », s'est-il réjoui.

Parlant de ses talents de grand danseur qu'il a exhibés en présence de leur hôte de marque, Ganga Edo a dit que ceux qui ont suivi son itinéraire musical savent que quand il est sur un podium où quelque part en train de jouer, il bouge toujours. « Quand je suis sur un podium je m'éclate, je chante, je m'exprime, c'est ma seconde nature.

Je crois que les soixante ans des Bantous de la capitale vont bien se passer », a-t-il ajouté.

Bruno Okokana



Le ministre sur le podium avec les artistes des Bantous de la capitale

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

FORMATIONS CONTINUES

POUR CADRES ET DIRIGEANTS EN BLENDED LEARNING ET PRÉSENTIEL

INNOVATIONS & DESIGN

DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES
DES LOCAUX DESIGN ET MODERNES

MBA MANAGEMENT QHSE
ET PERFORMANCE DES
ORGANISATIONS

LES SPÉCIALISATIONS :

- Management
- Gestion
- Marketing
- Droit
- RSE
- QHSE

MBA TRANSFORMATION
DIGITALE DES
ENTREPRISES

LES SPÉCIALISATIONS :

- Techniques GRH
- Management stratégiques des RH
- Environnement juridique et social
- Accompagnement au changement
- Gestion financière et RH
- GPEC

MBA FINANCE, AUDIT
ET CONTRÔLE DE GESTION

LES SPÉCIALISATIONS :

- Finance
- Digital Transformation Framework
- Project management
- Cloud computing
- Big data
- Data science
- Data Visualisation
- IT governance

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
 + 242 05 536 69 79 + 242 04 417 2524 - + 242 06 941 907 92 - info@afrikancampus.com
 www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris

est une marque du groupe

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société anonyme unipersonnelle (SAU) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LUKOIL UPSTREAM CONGO ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 10.000.000 francs CFA ;

Siège social : 23 Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : L'exploitation et la production des hydrocarbures ; et, d'une manière générale, toutes opérations économiques, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ou activités de la société ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

Administration Général de la société : Monsieur Alvard MISSAKILA-MAYINGHA.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 avril 2019, sous le numéro 19 DA 481 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/19 B 172.

Cabinet d'Avocats GOMES**INSERTION CONSTITUTIVE**

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : F & M INVEST

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : 23, Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Fabrication, commercialisation et distribution de toute sorte de boisson, particulièrement le Champagne et autres boissons de marque.

Administration de la société : Monsieur Alvard MISSAKILA-MAHINGHA.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 avril 2019, sous le numéro 19 DA 702 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/19 B 251.

Cabinet d'Avocats GOMES**INSERTION CONSTITUTIVE**

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE DE TRANSFORMATION DE BOIS ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 10.000.000 francs CFA ;

Siège social : Route nationale n° 1, quartier Méngo, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : Courtage du bois, transformation du bois, exportation du bois transformé ; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Administration de la société : Monsieur WAN Shiyu.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 avril 2019, sous le numéro 19 DA 482 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/19 B 173.

Cabinet d'Avocats GOMES**APPEL D'OFFRES, RÉF. EIDHR/2016/381-959**

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet « Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone » financé par l'Union européenne, l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OGDH), ONG basée à Brazzaville, en partenariat avec Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH), recherche :

- 1-Un (e) consultant (e) pour une évaluation externe du projet indiqué ci-dessus. Pour plus d'information cliquer sur le lien ci-dessous <http://ocdh-brazza.org/index.php/2019/06/13/appe-doffres-recrute-ment-dun-consultant/>
 - 2-Un traducteur/traductrice
- Action : Traduction sonore du Guide référentiel sur CLIP (Consentement libre, préalable et éclairé et la participation) dans cinq langues autochtones.
- Pour plus d'information cliquer sur le lien ci-dessous <http://ocdh-brazza.org/index.php/2019/06/05/avis-de-manifesta-tion-dinteret-recrute-ment-dun-traducteur/>
- Pour toute information complémentaire consulter notre site internet sur : www.ocdh-brazza.org/

PROGRAMME DES OBSEQUES**DU COLONEL A LA RETRAITE JEAN PIERRE ONANGA****MARDI 25 JUIN 2019**

- 9H30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h30 : recueillement au domicile de l'illustre disparu (7 rue Maleke, quartier Moukondo/face école de police)
- 11h30 : messe de requiem en l'église Sainte-Marie de Ouenzé
- 14h30 : départ pour le cimetière privé Bouka
- 16H30 : fin de la cérémonie

**REMERCIEMENTS**

Les familles M'Para et Eboulondzi, très émués et profondément touchés par toutes vos marques de compassion, de sympathie et d'assistance multi-forme, lors de la douloureuse épreuve qui les a frappés suite au rappel à Dieu, le 26 mai 2019, de leur frère, enfant et neveu le Pr Henri-Joseph Parra, ancien DG et président du comité de direction du Laboratoire national de santé publique et ancien conseiller spécial du chef de l'Etat en charge de la santé, adressent leurs vifs remerciements :

- A Son Excellence Monsieur le président de la République ;
 - A monsieur le ministre d'Etat, directeur du cabinet du chef de l'Etat ;
 - Aux ministres Mougany, Mondjo, Mikolo, Nguonimba et Doukaga ;
 - Aux honorables Léon Alfred Opimbat, Marcel Mbani et Léonidas Mottom Mamoni ;
 - Au président de la Commission nationale des droits de l'homme ;
 - Au secrétaire général du Conseil national de sécurité, conseiller spécial du président de la République ;
 - Aux conseillers du président de la République ;
 - Aux différentes autorités nationales civiles et militaires, en leurs grades et qualités ;
 - A l'ensemble des agents du Laboratoire national de santé publique et du Centre national de transfusion sanguine et du personnel de la santé de façon générale ;
 - Aux responsables de la Confédération africaine de handball ;
 - Aux responsables du Comité national olympique ;
 - Au président de la Fédération congolaise de handball et son bureau ;
 - Aux dirigeants et sportifs du Club athlétique renaissance aiglons handball (CARA) ;
 - Au monde du handball de façon générale ;
 - A tous les frères et toutes les sœurs du cercle associatif et philosophique ;
 - A tous les amis qui ont aimé et pleuré celui que nous appelions affectueusement « Jojo » ou « Ya Jojo ».
- Que tous et toutes trouvent ici, en toute humilité, l'expression de leur profonde reconnaissance.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CHRONIQUE

Le Salon international de l'artisanat au Tchad

Il se tiendra le premier Salon international de l'artisanat (Siat), du 12 au 14 septembre, à N'Djamena, sous le haut patronage du président de la République, Idriss Deby Itno.

La République du Tchad souhaite par ce palier, développer un marché national. L'initiative, d'intérêt général, devrait permettre l'éclosion économique et sociale du pays, qui se donne ainsi l'ambition de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'impulsion de l'auto-emploi susceptible d'apporter une plus-value en matière d'emploi. Il est question ici de faire la part belle à l'emploi indépendant et décent, mais aussi de contribuer à la résorption de la crise d'emploi des jeunes et développer une autonomisation de la femme en milieu rural.

Le Siat sera organisé par la fondation Tchad Inter'art au Palais du 15-janvier. Il est manifeste que l'on note dans ce pays, une pleine mutation de l'économie nationale, l'artisanat y regorgeant la grande majorité de la population active. La Fondation Tchad Inter 'art ne cache pas son ambition de vouloir « dynamiser ce secteur et de renforcer les activités des acteurs du monde artisanal ». Cette manifestation populaire et festive se veut dédiée aux acteurs de l'artisanat pour être « la vitrine artisanale d'un savoir-faire tchadien ouvert au monde ». La thématique de cette première est « Nouvelle dynamique pour un artisanat plus entreprenant ». Une première du genre, ses organisateurs l'espèrent porteuse et révélatrice des potentialités et des ressources locales pour en assurer la promotion nationale et surtout internationale.

Le Palais du 15-janvier de N'Djamena dévoilera, entre autres, une représentation, soit un espace de démonstration des techniques, de découvertes et l'expression de la créativité des talents, au même titre qu'un espace économique qui sera consacré aux artisans producteurs dans le dessein de faciliter la promotion et commercialisation de leurs produits et susciter des investissements locaux et internationaux.

Trois jours d'intenses activités artisanales qui offriront ateliers techniques, ludiques, initiation pour des femmes rurales au numérique, sans oublier l'organisation d'une journée de développement durable.

Ce sera au finish, plus de cent cinquante exposants venus de dix pays. Les visiteurs doivent s'attendre aussi à y rencontrer des compétences additives surprises et des expériences nombreuses d'autres pays, car la clarté, les impacts du projet, le dynamisme et le professionnalisme du Siat ont été des éléments qui ont convaincu pour l'obtention d'appuis financiers et logistiques divers.

Lors de cette édition, des métiers, parmi lesquels artisanat art, mode, esthétique, aménagement et décoration seront grandement valorisés et des prix seront décernés aux lauréats des différentes compétitions.

Ferréol Gassackys

FÊTE DE LA MUSIQUE

Conquering Lions a égayé les mélomanes de la ville océane

Le groupe a donné un spectacle, le 21 juin, sur une scène à ciel ouvert, au cours d'une soirée exceptionnelle riche en sonorités musicales qui a déclenché l'hystérie du public.



Patrick Bikoumou et le groupe Conquering

L'événement a duré plusieurs heures, chansons et musiques se succédant. Des centaines de spectateurs sont venus fêter la musique dans une ambiance bon enfant. Mack Toob, un jeune artiste bien connu dans l'univers musical congolais, a ouvert la soirée sur des notes « Afro beat ». Il a proposé au public ponténégrin un concentré de rythmes et de bonne humeur.

Le tremplin de la fête de la musique a vraiment pris place au restaurant-bar la Pyramide à partir de 20 heures. C'est dans une ambiance colorée de vert, jaune et rouge représentant le drapeau national que ce lieu a accueilli le public. Le groupe conquering Lions a fait revivre l'émotion avec des chansons de reggae en interprétant Bob Marley, Peter Tosh, Burning Spear et Tiken Jah Fakoly. Il a offert aux spectateurs une séquence

musical surprenante bien loin des shows que les Ponténégrins ont l'habitude d'écouter.

Son leader, Patrick Bikoumou, sosie vocal de Bob Marley, a fait revivre une expérience digne des plus grands shows de son idole. Muni comme à son habitude de sa guitare, le chanteur aux dreadlocks a déclenché l'hystérie de ses fans. Patrick Bikoumou, Jah Bosch pour les intimes, a clos le bal en offrant une prestation avec sa chanson à succès « Ghâna Mbongo », donne l'argent en français. Une composition unique en son genre qui fait, d'ailleurs, la fierté et la grandeur de ce groupe congolais. Notons que lors de cet événement, Conquering Lions s'est fait accompagner par Laïla, une chanteuse à la voix dormante qui enjambe les frontières du rock, hip-hop et reggae.

Hugues Prosper Mabonzo

COUPE DU CONGO

Cara trébuche devant As Vegas, Tongo FC poursuit la course

Les Aiglons ont été humiliés, le 21 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, par le club de Ligue 2 qui les a battus 4-0 lors des matchs avancés des seizièmes de finale, pendant que la formation de Tongo FC a battu, le même jour, Mankoundia FC 3-2.

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a présenté sa plus mauvaise performance de la saison sportive 2018-2019, devant l'As Vegas, sans rien produire de concret durant toute la rencontre. Sa défense n'a fait qu'accompagner les attaquants de l'As Vegas, ne remportant aucun duel décisif. En effet, les Aiglons n'ont pas pu contenir la pression des jeunes de Vegas, qui ont anéanti le gardien Joe Ombandza, leur infligeant une lourde défaite de quatre buts à zéro. AS Vegas continue, d'ailleurs, de s'imposer devant tous ses adversaires depuis le début de la compétition.

De son côté, FC Tongo, sixième du championnat national d'élite ligue 1 avec trente-neuf points, a prouvé sa suprématie devant le club de la ligue départementale, Mankoundia FC, malgré sa pression.

Le match a été très serré du fait que l'équipe perdante a accroché son adversaire durant une bonne partie du match. Tongo FC a ouvert le score sur penalty par l'intermédiaire de Nanithe Mina Ngoma, à la 21e mn. Son coéquipier, Kevin Mouanga, a doublé la mise à la 39e, avant que Duval Mvouama de Mankoundia FC ne réduise le score, deux minutes plus tard.

Du retour des vestiaires, Tongo FC a inscrit son troisième but à la 60e mn, le second de Kevin Mouanga pendant cette rencontre. Mankoundia FC n'a pas tardé à réagir, puisque Flochan Diabat a profité du manque de concentration des défenseurs de Tongo pour redonner espoir à son équipe. Malheureusement, rien n'a changé jusqu'au coup de sifflet final.

Rude Ngoma (stagiaire)

PROMO
SPECIALE
GUICHET UNIQUE

Toutes vos réservations chez

D&S CHAPITEAUX

A DES PRIX HORS PAIRS POUR VOS CEREMONIES

LA DOT

1.000.000 FCFA

- *Cartes d'invitation
- *Les Chapiteaux VIP (invités)
- *Chaises VIP et Ordinaires
- *Chapiteau des Mariés + Déco
- *Sono avec DJ + Ecrans
- *Service traiteur avec les buffets
- *Bandérole Numérique (bach)
- *Groupe électrogène.

Info Line

Tel: 06 665 71 65/ 06 959 01 87

Facebook D & S Chapiteaux

46 rue Mpouya Av. de la tsimé Ouenzé

PRÉSIDENTE-CÉNCO

Félix Tshisekedi réitère sa volonté d'améliorer le social de ses compatriotes

Les évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ont remis, le 21 juin, au président de la République, un recueil reprenant leurs propositions pour la bonne marche du pays.

Pour la deuxième fois après son investiture en janvier dernier, le chef de l'Etat a reçu, le 21 juin, à la cité de l'Union africaine, une délégation des évêques catholiques membres de la Cénco. Ces hommes d'Eglise qui sortaient des travaux de la cinquante-sixième Assemblée plénière de leur organisation, sont allés faire part de leurs conclusions au premier d'entre les Congolais. Celles-ci se sont cristallisées autour de la recherche des voies susceptibles de booster la République démocratique du Congo (RDC) en tant qu'une nation qui compte à l'échelle mondiale.

Pendant leur session plénière qui a duré près d'une semaine, les évêques catholiques se sont penchés essentiellement sur les orientations de pastorale d'ensemble dans l'Eglise-Famille de Dieu en RDC. Conduite par l'archevêque Fridolin Ambongo, la



Félix Tshisekedi recevant un membre de la Cénco

délégation a remis au président de la République le condensé de leurs réflexions contenues dans un rapport détaillé. « Dans

l'ensemble, c'est pour lui dire courage pour le bien qui est fait. C'est également pour lui dire ouvrez les yeux, courage

pour ce qui doit être fait. Ce qui est essentiel et le plus important, c'est qu'il regarde dans la même direction », a réagi l'abbé

N'shole Donatien, secrétaire général de la Cénco, au sortir de la rencontre.

Il a loué la grande capacité d'écoute dont a fait preuve Félix Tshisekedi lors de cette entrevue, en affichant notamment sa disponibilité à trouver des solutions à tous les problèmes qui rongent la population congolaise, précisément l'amélioration de ses conditions de vie. « Il a fait comprendre aux évêques que comme eux, il veut le changement. Tant que le social du Congolais ne sera pas amélioré, il dit qu'il ne dormira pas en paix », a ajouté l'abbé N'shole.

Les évêques catholiques ont, par ailleurs, salué les avancées significatives notées dans la gestion du pays. Pour cela, ils ont encouragé le chef de l'Etat à maintenir le cap pour le bien-être de la population.

Alain Diasso

FORMATION DU GOUVERNEMENT

La deadline avant le 30 juin

La pluralité d'ambitions difficiles à gérer au sein de chaque composante de la coalition FCC-Cach a impacté sur la taille du prochain gouvernement qui sera sans doute l'un des plus éléphantesques que le pays n'a jamais connu, depuis 1960, avec ses soixante-cinq membres, à en croire des sources.

On en sait un peu plus sur le prochain gouvernement Ilunkamba qui va gérer au quotidien le pays, au terme de près de cinq mois d'une attente qui commençait à devenir ennuyeuse. Aujourd'hui, les négociateurs du Front commun pour le Congo (FCC) et ceux du Cap pour le changement (Cach), les deux plates-formes politiques constituant la coalition de gouvernance post alternance, peuvent se frotter les mains. Ils sont, en effet, parvenus à élaguer, à coup de chaudes empoignades, leurs dernières dissensions en faisant mauvaise fortune bon cœur dans les derniers réglages. De sorte que les négociations autour de la formation du gouvernement viennent d'atteindre leur dernier virage, avec le partage en

interne, au niveau de chaque composante, des postes ministériels suivant la clé de répartition arrêtée de commun accord.

Des informations ayant fuité de Rotana Kin Plaza où les délégués des deux camps se sont retranchés ces derniers jours laissent entendre qu'un compromis a finalement été trouvé sur ce que sera la structure gouvernementale. D'après le deal conclu à ce sujet, il appert que le FCC va s'adjuger 65% des portefeuilles, c'est-à-dire quarante-deux ministères, dont trente titulaires et douze vice-ministres. Le Cach, quant à lui, va se contenter de 35% seulement, équivalant à vingt-deux portefeuilles dont quinze ministres et sept vice-ministres. Ce compromis trouvé, il appartient désormais aux deux branches de la coalition de gérer, chacune à son niveau, les ambitions de ses partis et regroupements politiques affiliés. C'est ici que les romains s'empoignent étant entendu qu'il ne sera pas possible de « caser » tout le monde. L'équation est d'autant plus cornélienne qu'au

FCC, les premières frustrations sont déjà perceptibles. Le coordonnateur, Néhémie Mwilanya Wilondja, a visiblement du pain sur la planche pour gérer son beau monde suivant des critères objectifs.

Un appétit féroce du PPRD

Avec plus de trois-cent cinquante députés, le FCC doit jouer à l'équilibrisme pour ne pas froisser des susceptibilités dans un regroupement où les composantes n'ont pas toutes le même poids politique. Le PPRD, le parti-phare du FCC, affiche un appétit féroce en voulant rafler tous les postes juteux. Ce que lui conteste l'AFDC-A de Modeste Bahati Lukwebo qui vient en ordre utile en termes du nombre des députés nationaux. Il y a également l'AABC et l'AAA/a, respectivement de Julien Paluku et de Pius Mwabilu, qui veulent, eux aussi, avoir leur part du gâteau, sans oublier les alliés qui gravitent autour de ces partis et regroupements politiques ! Personne ne veut, pour ainsi dire, sortir perdant de cette redistribution des cartes apparentée

à une messe noire où l'intérêt de la population est sacrifié sur l'autel des ambitions personnelles. En dernier ressort, c'est Joseph Kabila, en tant qu'autorité morale du FCC, qui va trancher pour restaurer l'équilibre menacé de sa famille politique. Du côté du Cach, les remous ne sont pas autant perceptibles. La plate-forme cristallisée autour de Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe offre des gages de sérénité dans la gestion des vingt-deux portefeuilles qui lui sont attribués. Ici, les jeux sont clairs. L'UDPS, forte de sa trentaine de députés, aura évidemment la grosse part, suivie de l'UNC (une vingtaine), et d'autres partenaires politiques de la dernière heure ayant rejoint la coalition.

Un exécutif éléphantesque

Tout compte fait, rien à ce stade ne peut bloquer la publication attendue du gouvernement Ilunkamba, si tout va bien, avant le 30 juin, la date d'anniversaire de l'indépendance du pays. D'autant plus que le dernier verrou que représentait la répartition des ministères régaliens entre le FCC et le Cach

a finalement sauté. Après une farouche résistance, le FCC a fini par capituler en laissant à Félix Tshisekedi le contrôle des ministères régaliens (Défense, Affaires étrangères et Justice, avec en prime, les Finances). Quitte à ce dernier de piocher au besoin, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, dans les rangs du FCC des personnalités pouvant animer un ou deux desdits ministères au nom de la solidarité. Le FCC qui considère l'Intérieur comme une chasse-gardée, n'a pas voulu lâcher ce portefeuille qu'il conserve malgré tout.

Par ailleurs, les équations que suscite le choix des animateurs des différents portefeuilles, sur fond d'une pluralité d'ambitions difficiles à gérer, ont impacté sur la taille du prochain gouvernement qui sera sans doute le plus éléphantesque que le pays n'a jamais connu depuis 1960. Des indiscretions font état de soixante-cinq membres, plus costaud que ceux d'Antoine Gizenga I et II (2007-2009) qui comptaient soixante et un membres.

Alain Diasso

SANTÉ PUBLIQUE

Le Dr Helena Ndume va opérer trois cents patients atteints de la cataracte

En partenariat avec l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo, de l'ancienne star de la NBA, Dikembe Mutombo, l'ophtalmologiste namibienne et son équipe effectueront gratuitement des opérations du 6 au 12 juillet, à Kinshasa.

La cataracte est l'opacification partielle ou totale du cristallin, lentille convergente située à l'intérieur de l'œil. Cette opacification est responsable d'une baisse progressive de la vue, au début accompagnée de gêne à la lumière. Le mois de juin est consacré à la sensibilisation à cette maladie, dont la cause principale est le vieillissement.

« L'hôpital Biamba-Maria-Mutombo se joint à la campagne. La plupart des cataractes sont liées au vieillissement. La cataracte en Afrique est la principale cause de cécité et de perte de vision. La cataracte sénile est une maladie non évitable du vieillissement, qui a son impact le plus important chez les plus de 60 ans. Si l'on prend l'ensemble de la population africaine, cela signifie que six millions de personnes sont

la cataracte », explique Dikembe Mutombo sur sa page Instagram. En 2014, Helena Ndume, via la structure SEE international, avait également effectué ce type d'opérations en République démocratique du Congo (RDC) au cours des deux premières semaines de juillet, toujours en collaboration avec Dikembe Mutombo et la fondation Dikembe-Mutombo. Lors de ce programme initial de restauration de la vue, SEE a fourni cent sept chirurgies de restauration de la vue à des patients aveugles en RDC. Les activités chirurgicales de SEE ont été dirigées par les Drs Helena Ndume de Windhoek (Namibie) et Scott Hickman de Lawrence (Kansas), États-Unis. En outre, les chirurgiens volontaires de SEE avaient jeté les bases des futures opérations et formations, de sorte

nus dans la région toute l'année. Il s'agissait du tout premier programme de chirurgie oculaire à l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo.

« Docteur Miracle »

Ophtalmologiste namibienne de renommée internationale, Helena Ndume consacre sa vie et sa carrière au traitement de la cécité et de la basse vision, en Namibie et dans les pays en développement. Un grand nombre de ses patients dans la capitale, Windhoek, l'a surnommée « docteur miracle de la Namibie ». Depuis 1999, elle est la responsable du département d'ophtalmologie de Windhoek Central Hospital, le plus grand hôpital de Namibie. Elle dirige également des camps de vacances en Afrique australe pour soigner gratuitement la population. Elle a pratiqué gratuitement et avec succès de la chirurgie de restauration de la vue sur plus trente-cinq mille Namibiens. La motivation de la Dr Ndume de servir les moins fortunés trouve son origine dans son enfance, où elle a été témoin de troubles civils dans son pays.

Helena Ndume a grandi en Namibie et voulait devenir une créatrice de mode. À l'âge de 15 ans, à la suite des troubles en Namibie, elle s'est installée en Zambie. Elle s'est ensuite rendue en Gambie, où elle a terminé ses études secondaires, et en Angola, avant d'aller étudier en Allemagne à l'université de Leipzig, où elle a obtenu son doctorat en 1989.



Le Dr Helena Ndume et Dikembe Mutombo

Après avoir effectué son stage de médecine à l'hôpital Katutura et à l'hôpital central de Windhoek, elle est retournée en Allemagne pour se spécialiser en ophtalmologie à l'université de Sarre. Elle a passé une partie de ses études sur le terrain au Tamil Nadu, en Inde, où elle a participé, pour la première fois, à des services de proximité en soins de la vue.

Le mari du Dr Ndume, le Dr Solomon Guramatunhu, également spécialiste de la vue, a joué un rôle déterminant dans son introduction aux expéditions ophtalmologiques chirurgicales. Alors qu'elle assistait à une conférence médicale aux États-Unis en 1995, Helena Ndume s'est rendue sur le stand de US Surgical Eye Expeditions (SEE). Elle y a rejoint plus de six cents chirurgiens ophtalmologistes bénévoles et a rapidement commencé à organiser des camps de traitement

ophtalmologique dans toute la Namibie. En conséquence, un certain nombre de groupes internationaux comme SEE, Seeing Without Borders, et des médecins individuels se sont rendus en Namibie chaque année, consacrant leur temps et mettant leur expertise au service des soins des yeux des personnes défavorisées. Le succès de ces camps oculaires en Namibie a amené la Dr Ndume à étendre son projet à l'Angola voisin.

À ce jour, le Dr Ndume a aidé plus de trente mille Namibiens à se faire opérer gratuitement et à poser des implants de lentilles intraoculaires pour lutter contre la cécité, la cataracte et la myopie. Depuis lors, elle consacre sa vie et sa carrière au traitement de la cécité et de la basse vision, en Namibie et dans les pays en développement.

Patrick Ndungidi

Prix et honneurs internationaux :

- Grand Commandeur de l'ordre de Namibie de première classe;
- Prix du service humanitaire international de la Croix-Rouge (2009);
- Prix humanitaire international Rotary dans la lutte contre la cécité (2008);
- Namibia National Science Award (2005);
- Prix humanitaire pour la prévention de la cécité à Santa Barbara, Californie, États-Unis (2001);
- Récompense du Lions International Award en reconnaissance de ses efforts sincères et dévoués avec le projet Lions Operation Brightsight (1999).

aveugles et que deux millions que les ophtalmologistes locaux d'entre elles le sont à cause de puissent fournir des soins conti-

CAN 2019

La RDC perd le nord face à l'Ouganda

Défaite inaugurale, le 22 juin en Egypte, des Léopards qui débutent de manière malencontreuse la 32e édition de la compétition. Les joueurs de Florent Ibenge ont prêté le flanc face aux Cranes (Grues) d'Ougande, en première journée du groupe A.

La République démocratique du Congo (RDC) a été désillusionnée, samedi, au Cairo international stadium, par l'Ouganda. Les Congolais sont tombés par zéro but à deux, faisant une très mauvaise entame du tournoi dans un groupe assez relevé avec les Pharaons d'Egypte.

Pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a été privé de son capitaine, Youssouf Mulumbu, touché lors d'une séance d'entraînement. Trésor Mputu a été laissé sur le banc, au profit de Paul-José Mpoku dans l'animation de jeu. Matampi Vumi a gardé les perches congolaises, avec devant lui, une défense à plat avec Djos Issama sur le flanc droit et Arthur Masuaku à gauche. Christian Luyindama et Marcel Tisserand ont composé la paire axiale de la défense. Chancel Mbemba, arborant le brassard de capitaine, et Merveille Bope Bokadi se sont occupés de la récupération et la relance,

derrière Mpoku. Le trio offensif a été constitué de Yannick Bolasie et Meschak Elia sur les deux flancs, Cédric Bakambu étant à la pointe de l'attaque.

Pour sa part, le sélectionneur français des Cranes, Sébastien Desabre, a fait confiance au gardien de but Denis Onyango, et dans le champ, à Walusimbi, Juuko, Mugabi, Wassawa, Aucho, Azira, Miya, Abdu, Kaddu, Emmanuel Okwi.

Les Congolais ont cherché à avoir l'emprise sur le jeu, pressant haut dans les dix premières minutes. A la 12e mn, Bakambu s'est retrouvé seul dans la défense ougandaise, mais sa frappe en dehors de la surface de réparation est sans danger pour le gardien de but Onyango.

Mais à la 14e mn, l'Ouganda ouvre le score sur un corner d'Aucho, coupé par Patrick Kaddu qui trompe le gardien Matampi Vumi. Après le but, les Léopards flottent littéralement.

Par deux fois, les Cranes ont la possibilité de doubler la mise, mais Matampi sauve la barque congolaise. Les Congolais sont méconnaissables en cette première période, presque sans âme, en déficit d'engagement au milieu de terrain, et ne font pas montre de suffisamment d'envie. Ils sont plutôt nonchalants, surtout en défense où les Cranes, totalement décomplexés, multiplient des offensives incisives à peine rayées. Il faut attendre la 42e mn pour voir Bakambu, seul au milieu de la défense ougandaise, décrocher une frappe détournée par le portier Denis Onyango en corner. Malgré une possession de balle estimée à 54 % pour la RDC, c'est une première moitié de la partie à oublier pour les joueurs de Florent Ibenge.

Au retour des vestiaires, on joue la 48e mn. Emmanuel Okwi vient à nouveau couper un ballon sur une balle arrêtée pour le deuxième but des Cranes. Deux buts à zéro aux dépens

des Congolais totalement désabusés, face à des Ougandais jouissant d'une déconcertante liberté de jeu et bien plus déterminés. Paul-José Mpoku a aussitôt cédé sa place à Jonathan Bolingi Mpangi et Jacques Maghoma prend celle de Chancel Mbemba très moyen, lui qui n'a pratiquement pas joué avec son club Porto, au Portugal. Et à la 70e mn, Bolasie cède la tienne à Britt Assombalonga. Les Léopards évoluent à cet instant avec quatre attaquants de métier, l'objectif étant de marquer les buts. Mais les Cranes de Sébastien Desabre, très solidaires, vont tenir, jusqu'au bout, et réaliser un exploit, celui de prendre la première place du groupe A au terme de la première journée. Battue sur deux coups de pied, la RDC prend de facto la dernière place du groupe. L'Ouganda est le surprenant premier, devant l'Egypte et le Zimbabwe.

Martin Engimo



PROMO ZUA YA YO
VOUS POUVEZ GAGNER
UNE SMART TV
32 POUCES
Composez *6262#



JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ASSOCIATION HENRI-CAPITANT

Le colonel Éric Dibas-Franck a représenté le Congo

Tenu sur le thème « La solidarité », le rendez-vous de 2019 de l'Association Henri-Capitant, le premier réseau francophone international de tradition civiliste, a eu lieu du 3 au 7 juin, dans les villes de Bordeaux et de Paris, en France.

Près d'une trentaine de nationalités ont répondu présentes à l'activité au cours de laquelle le Congo a été représenté par le colonel Éric Dibas-Franck, président de l'Association congolaise de droit maritime (Acodm), enseignant de droit à l'Université Marien-Ngouabi.

La rencontre a offert aux participants des possibilités d'échange d'idées fructueuses. Ainsi, le président de l'Acodm a rencontré Cyril Grimaldi, professeur agrégé des facultés de droit et professeur à l'université Paris XIII, ainsi que Marie Goré, professeure agrégée des facultés de droit et professeure à l'université Panthéon Assas, respectivement secrétaire général et vice-présidente de l'association Henri-Capitant.

Leurs échanges ont porté sur l'organisation prochaine du colloque international sur le droit Ohada, attendu en fin janvier 2020 tant à Brazzaville qu'à Pointe-



Eric Dibas-Franck avec Cyril Grimaldi et Marie Goré/DR

Noire. Il s'agit de rappeler que le code communautaire de la marine marchande, révisé le 22 juillet à Brazzaville, avait été harmonisé avec certaines dispositions des actes uniformes de l'Ohada.

Par ailleurs, le colonel Eric Dibas-Franck a discuté avec les responsables de l'Association française de droit maritime de la prochaine assemblée générale du co-

mité maritime international mais également du colloque qu'organise l'association mexicaine du droit maritime. Les deux activités auront lieu du 29 septembre au 2 octobre, à Mexico, au Mexique.

L'Acodm étant membre de cette institution commune prendra part à ce rendez-vous pour la construction du droit maritime. Elle sera représentée par

son président ainsi que par son secrétaire général, Me Claude Coelho.

L'occasion est donnée pour échanger non seulement sur des sujets d'intérêt commun mais également de faire corps avec les autres associations continentales, dans un contexte où la recherche de l'équilibre entre les différentes organisations membres devient une priorité pour un droit mari-

time pour tous.

L'Association Henri-Capitant œuvre depuis plus de quarante ans à la promotion, la diffusion et la modernisation des droits de tradition civiliste. Tant en France qu'à l'étranger, cette organisation, reconnue d'utilité publique, réunit de très nombreux professeurs de droit, des magistrats, des avocats, des notaires et des membres de diverses professions juridiques.

À ce jour, elle a tissé des liens intellectuels et amicaux avec des groupes ou correspondants étrangers dans plus de cinquante-cinq pays et constitue le premier réseau international de tradition civiliste.

Notons que les journées internationales de l'Association Henri-Capitant sont un rendez-vous annuel qui se confirme comme un lieu d'échanges très riches et de rencontres fructueuses dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand l'héritage oppose les parents aux orphelins !

De nombreuses familles se divisent à cause des biens laissés par un parent qui n'est plus de ce monde, se querellant entre elles, d'une part, et avec ses enfants d'autre part. Il y a à peine deux semaines, dans l'un des quartiers d'une de nos agglomérations, une honteuse querelle a divisé les membres d'une famille lors de la répartition des biens matériels laissés par le disparu. Des parents, oncles, tantes, neveux, sœurs du disparu ont fait fi du testament laissé par ce dernier et des indications du Code de la famille. La veuve a été sortie de la maison et les enfants écartés de la répartition des biens. Comme on le voit, certaines familles ne respectent même pas le testament du défunt. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui illustrent bien des agitations et problèmes sociaux qui surviennent dans des familles après la disparition d'un parent fortuné. L'héritage est accaparé au détriment des enfants, ignorés par les parents du disparu. Nombreux sont, d'ailleurs, ceux qui n'aiment pas entendre un des leurs clamer: « Mes biens sont pour mes enfants ». Une déclaration socialement correcte mais sociologiquement problématique.

Ceci étant, respectons quand même le testament écrit par le défunt surtout s'il a choisi comme héritiers ses enfants.

Faustin Akono

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un plaidoyer pour faire connaître les droits et devoirs des enfants

Le tribunal pour enfant de Pointe-Noire et le Groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre ont organisé récemment une rencontre sur le thème « Protection, autonomisation et égalité des chances pour l'enfant en République du Congo ».

Malgré de nombreuses opérations de sensibilisation, l'enfant demeure une couche sociale fragile qui fait souvent face aux pires formes d'exploitation et au mauvais traitement de diverses formes. Aussi le tribunal pour enfant de Pointe-Noire et le Groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre ont-ils donné l'opportunité à la population de connaître et de comprendre non seulement les droits et les devoirs de la société envers les enfants mais également d'agir pour traduire ces convictions en acte.

Il s'est agi en fait d'une action logique pour attirer l'attention sur le tribunal pour enfant qui, en disant le droit, doit veiller à sa protection.

Jessica Mamonié Goma, procureure près le tribunal des enfants, a rappelé que même si un enfant était délinquant, il a des droits et des devoirs. « Justement, le plaidoyer consistera à motiver l'ouverture des centres de rééducation et d'insertion (la réouverture de Louvakou, par exemple), pour que les enfants qui purgent des peines soient dans des conditions conformes à leur épanouissement moral, psychologique et éducatif », avait-elle indiqué, la veille de la rencontre.

Plusieurs sous-thèmes ont été débattus, parmi

lesquels, « La protection de l'enfant, objectif de développement durable pour l'agenda 2013 », développé par Audrey Severin Bikindou, présidente de l'Association des jeunes avocats de Pointe-Noire; « Le rôle du service social du tribunal pour enfant dans la protection de l'enfant au Congo », développé par Louis Madila, ancien membre du service social du tribunal pour enfant.

L'assistance a eu l'occasion de découvrir la loi Potignon n°4-2010 du 14 juin 2010, portant protection des enfants en République du Congo. Cette loi est caractérisée par trois éléments fondamentaux : l'effort d'articulation des obligations internationales du Congo avec le contexte socioculturel, l'organisation plus systématique de la répression aux atteintes aux droits fondamentaux de l'enfant et enfin, l'aménagement conséquent de sa protection contre toute forme d'atteinte aux droits de l'enfant et la mise en place de mécanisme de protection. Notons que cette activité a connu la participation de Norbert Nkounkoui, procureur général près la Cour d'appel de Pointe-Noire, et de Didier Narcisse Iwandza, président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

H.P.M

CAN JUNIORS DAMES DE HANDBALL

Les Diables rouges affûtent leurs armes

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Jean Claude Ibovi, a lancé, le 20 juin au gymnase Nicole-Oba à Talangaï, le stage de préparation de la sélection congolaise.



Les Diables rouges juniors dames de handball en plein entraînement/Adiac

La phase préparatoire permettra aux Congolaises de participer avec brio au prochain championnat d'Afrique de handball qui se déroulera du 3 au 15 septembre à Niamey, au Niger. Dans le but d'assurer un bon parcours de l'équipe nationale, le staff technique dirigé par Adolphe Lembessi, en collaboration avec la Fécohand, a convoqué vingt joueuses qui composeront, dans les tout prochains jours, l'équipe nationale définitive.

Tous les signaux sont au vert pour que les Diables rouges défendent dignement les couleurs nationales lors de cette compétition. Venues pour la plupart des clubs de Brazzaville ainsi que du département de la Bouenza, ces filles qui portent pour la première fois le maillot des Diables rouges juniors dames ont effectué une séance d'entraînement d'environ 45 mn, au gymnase Nicole-Oba, question de se connaître. Un duo d'arbitres internationaux a officié cette première séance. Pour l'instant, elles ne se retrouveront que les jeudis, jusqu'à la fin du championnat où elles passeront en mode internat avec un séjour de travail à Oyo, dans le département de la Cuvette, puis à Brazzaville. Appréciant la touche de chacune des filles sélectionnées, Jean Claude Ibovi leur a demandé de respecter la charte de l'équipe nationale tout en donnant le meilleur d'elles-mêmes. « Cette première séance est le début d'une longue carrière professionnelle pour celles qui souhaitent jouer à l'étranger un jour. Nous tenons compte des exigences de la Confédération africaine de handball, voilà pourquoi nous n'avons sélectionné que les joueuses qui respectent les critères. Nous ne sommes pas derrière les résultats, nous voulons bâtir une génération des filles qui assureront dignement la relève des seniors actuelles », a indiqué le président de la Fécohand.

De son côté, le sélectionneur Adolphe Lembessi a d'ores et déjà mis en place un programme bien ficelé afin de redynamiser les compétences des joueuses retenues.

Rude Ngoma (stagiaire)

EGYPTE 2019

Le pays-hôte lance la compétition par un petit succès face au Zimbabwe (groupe A)

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019 a débuté, vendredi soir, dans un stade National du Caire plein à craquer par un court succès de l'Egypte face au Zimbabwe. Après une bonne première mi-temps, ponctuée du beau but de Trézeguet, le match s'est un peu éteint, à l'image d'un Mohamed Salah quelque peu disparu à l'issue de la pause.

Devant son public, son président et des millions de téléspectateurs, la sélection égyptienne est entrée pied au plancher dans « son » match d'ouverture. Dans le sillage de leur leader technique, Mo Salah, les Pharaons mettent la pression sur les Warriors. Il faut, d'ailleurs, un très bon Sibanda entre les perches zimbabwéennes (2e et 9e mn), et un peu d'approximation dans le dernier geste des Egyptiens (9e, 12e, 17e et 22e mn), pour empêcher l'ouverture du score.

Après avoir laissé passer l'orage, le Zimbabwe, qui accepte de subir pour mieux contrer, aurait pu ouvrir le score (Musona, 25e mn, Billiat à la 37e). Et c'est finalement Trézeguet, sur le côté gauche, qui récupère, perfore et marque le premier but de cette 32e édition (41e mn). Un but qui permet aux Pharaons de battre un nouveau record : celui des buts marqués en CAN, cent trente-deux, soit un de plus que le Ghana.

En seconde période, le jeu se brouille de part et d'autre et le spectacle s'en ressent. Une situation qui arrange globalement le Zimbabwe, moins repoussé dans ses retranchements. Peut-être émoussés par la préparation physique et les températures de cette première CAN estivale, les joueurs des



L'Égyptien Trézeguet élimine Musona, le capitaine zimbabwéen, et s'en va marquer l'unique but du match (AFP)

deux camps sont moins justes techniquement.

A la 80e mn, le solide Sibanda sort sur blessure au profit de Chipezeze qui remporte son duel, six minutes plus tard face à un Salah éteint dans ce deuxième acte. Malgré quelques bribes d'actions zimbabwéennes, le score en reste là, scellant le premier succès de l'Egypte.

Pour les Warriors, le score du match permet de ne pas alourdir leur goal-average et de rester en course.

Egypte-Zimbabwe : 1-0 (1-0)
But : Trézeguet (41e mn) pour l'Egypte.

Avertissement : Chawapiwa

(88e mn) pour le Zimbabwe.
Arbitre : Alioum Néant (Cameroun).

Egypte : El-Shanay- El Mo-hamady (cap), Alaa, Hegazy, Ashraf-, Hamed, EL Neny-Salah, El Said (Warda, 72e mn), Trézeguet (Emad, 81e mn,- Mohsen (Soliman, 61e).

Entraîneur : Javier Aguirre (Mexique).

Zimbabwe : Sibanda (Chipezeze, 80e mn)- Darikwa, Mudimu, Hadeba, Lunga-Musona (cap, Chawapiwa, 85e mn), Munetsi, Nakamba, Billiat-Karuru, Mushekwi.

Entraîneur : Sunday Chidzambwa.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Où peut mener le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis ?

Nos lecteurs en avaient été prévenus à maintes reprises tout au long des derniers mois : l'affrontement larvé entre les Etats-Unis et l'Iran ne pouvait que dégénérer au point de plonger le golfe Persique, la Mer d'Oman, le Proche et le Moyen-Orient dans une crise dont le pire risquait de sortir à tout moment. Et c'est précisément ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux, avec l'attaque menée dans d'obscures conditions contre quatre navires pétroliers en Mer d'Oman, avec la destruction d'un drone américain dans ou à proximité immédiate du ciel iranien, avec la relance par Téhéran du programme d'enrichissement d'uranium que l'accord conclu avec la communauté internationale avait provisoirement gelé, avec les déclarations pour le moins belliqueuses des dirigeants américains et iraniens qui se font face.

Si l'on comprend bien les événements qui se déroulent dans cette partie du monde, la perspective d'un conflit ouvert entre les puissances concernées ne relève plus de la simple analyse prospective, mais devient une réalité bien réelle. Et, de ce fait, nul ne peut désormais mettre sa tête dans le sable comme l'autruche de la fable afin d'ignorer le danger mortel qui pointe à l'horizon proche de la communauté mondiale. Car c'est bien d'un danger mortel et non d'une simple gesticulation qu'il s'agit désormais.

Exactement comme cela s'est passé dans les premières années du siècle précédent, puis dans les années quarante de ce même siècle, les dirigeants des puissances qui se font face aujourd'hui s'avèrent incapables d'anticiper l'avenir et de prévenir les effets destructeurs de leurs rodomontades. Ils discutent, gesticulent, se menacent, agissent

même sans prendre la mesure des conséquences que leur affrontement aura inévitablement. Et, tout comme leurs prédécesseurs, ils créent sans s'en apercevoir, ou plutôt en refusant de mesurer les conséquences de leurs actes, les conditions d'un nouveau conflit mondial qui pourrait s'avérer infiniment plus destructeur que les deux précédents.

Trois raisons justifient ce qui est écrit ici : la première est l'impact économique et financier planétaire qu'un conflit ouvert dans le golfe Persique aurait inévitablement puisque près d'un tiers du pétrole utilisé dans le monde provient de cette région; la deuxième raison est l'utilisation probable d'armes de destruction massive par les belligérants car une guerre ouverte conduirait à coup sûr Israël, dont l'existence serait directement menacée, à utiliser celles qu'il détient;

la troisième raison est la guerre des religions qui accompagnerait un tel conflit avec l'affrontement entre Sunnites, Chiites, Chrétiens et Juifs mais aussi et peut-être surtout la dérive islamiste qui surferait sur un tel conflit.

Il reste en réalité très peu de temps pour prévenir le conflit généralisé qui se dessine sous nos yeux. Autrement dit, pour faire ce que la communauté mondiale n'a pas été capable de réussir en 1914 et 1939 lorsque les Européens se lancèrent dans les deux parties de bras de fer qui allaient coûter la vie à des dizaines, des centaines de millions d'hommes, de femmes, d'enfants et dont les blessures, contrairement aux apparences, ne sont toujours pas refermées.

Evitons donc que l'Histoire se répète avec les drames qui en ont découlé il n'y a pas si longtemps.

Jean-Paul Pigasse